

Berne, le 22 août 2019

Les paroles prononcées font foi!

Conférence de presse annuelle 2019 de l'Union des villes suisses

Claudine Wyssa, syndique de Bussigny

Chers professionnels des médias,

Dans notre pays fédéraliste, l'indépendance et l'autodétermination sont des valeurs importantes, et cela vaut aussi pour l'échelon communal. Nous avons de bonnes raisons de continuer à défendre l'autonomie des communes. Au fil de la croissance démographique, nous assistons toutefois à une certaine disparition des frontières, du fait des regroupements d'intérêts de communes. On voit ainsi se former, indépendamment des limites politiques, des territoires d'un seul tenant toujours plus vastes – notamment dans les agglomérations.

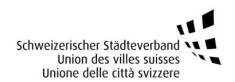
Les défis devront à l'avenir être de plus en plus souvent réglés en concertation avec les villes et leurs communes limitrophes. Dans les domaines des transports ou de l'infrastructure par exemple, une collaboration est impérativement nécessaire, notamment du fait de la complexité croissante des projets.

Les agglomérations sont des structures hétérogènes. Bien souvent, les communes ou villes d'agglomération se trouvent en situation de concurrence. Le fait d'agir en toute autonomie est le fruit d'une évolution historique, ce qui rend la collaboration difficile au-delà des frontières communales. Mais j'en suis convaincue: le développement territorial actuel, la croissance démographique et la mutation du mode de vie exigent de nouvelles stratégies — notamment une planification qui dépasse les limites administratives. Souvent, ce n'est pas un manque de bonne volonté qui freine la collaboration. Celle-ci échoue par exemple parce que l'on manque de réflexion sur les défis régionaux et ceux des communes et villes voisines. Une institutionnalisation des échanges n'a encore lieu que trop rarement. Par ailleurs, les formes de collaboration qui fonctionnent bien sont encore trop peu connues.

En m'appuyant sur l'exemple de l'Ouest lausannois, je souhaite vous montrer comment l'on peut réussir à mettre en place des projets par-delà des limites géographiques serrées grâce à une coopération solide.

En 2003, les huit communes situées à l'ouest de Lausanne étaient en situation difficile en ce qui concerne leur développement, notamment économique, car le canton avait décrété un moratoire sur les affectations de terrains en zones à bâtir. Cela a obligé les communes à collaborer étroitement sur les questions de planification. La coopération s'est formalisée autour de collaborations organisées par thèmes. Dans un premier temps, nous avons élaboré un schéma directeur. Pour le mettre en œuvre et le développer, nous avons créé SDOL, devenu entre-temps «Stratégie et développement de l'Ouest lausannois SDOL», dont je suis la présidente.

SDOL a en Suisse un caractère pionnier. Organe de planification, il pilote la mise en œuvre supracommunale du développement régional. SDOL met l'accent sur les transports publics, les gares, les écoles, les espaces de loisirs et le développement de quartiers nouveaux et anciens, toujours dans le



but d'assurer un développement durable et harmonisé par-delà les limites de la commune. Nous soutenons les communes impliquées dans des projets d'infrastructure supracommunaux en réalisant des études, nous assurons la coordination et assumons aussi parfois la direction des projets lorsqu'ils sont de grande ampleur.

Le succès de la collaboration s'appuie notamment sur l'accent qui a été mis sur les processus participatifs. En effet, on ne pourra trouver de bonnes solutions qu'en coopérant avec toutes les parties prenantes et les personnes concernées. Ce regroupement de communes n'étant pas formalisé juridiquement, les 8 collaboratrices et collaborateurs travaillant aux activités opérationnelles réalisées au Bureau de SDOL sont rattachés administrativement à la commune de Renens. Cette collaboration consolidée a naturellement un coût. Notre bureau est financé par les communes participantes et sur certains projets également par le canton de Vaud.

Quelques exemples concrets de réalisations :

- Développements de sites: grâce aux planifications menées par SDOL on verra se construire à proximité de la nouvelle halte CFF de Prilly-Malley le premier éco-quartier de Malley: les Coulisses.
 Ce site stratégique pour le développement du territoire urbain qui s'étend sur les communes de Prilly et de Renens sera prêt dès 2025 à accueillir plus de 3000 habitants et emplois. On y trouvera un mélange de logements, bureaux, commerces et espaces publics de rencontre.
- Les «Axes forts pour l'Ouest lausannois» : ce projet pose la première pierre d'un programme global qui soutient la croissance du territoire de la ville et de l'agglomération et augmente la part des transports publics. L'évolution démographique et l'urbanisation du territoire de la ville de Lausanne-Morges exigent le renforcement des transports publics et très généralement le développement des réseaux de mobilité. L'objectif consiste à relier entre eux les transports publics, privés et doux pour répondre aux besoins.
- Plan Directeur Intercommunal : SDOL a piloté pour les 8 communes la création du prochain plan directeur régional, projet pilote dans le canton de Vaud. Le diagnostic, les objectifs et les principes d'aménagement ont été définis en commun, les mesures individuelles sont en cours de rédaction, projet par projet, communaux ou supra-communaux.
- Création de l'Association Prix Wakker 2011 : suite au prix reçu de Patrimoine Suisse cette Association est alimentée financièrement annuellement et permet la réalisation en commun de projets relevant du patrimoine qui ne pourraient pas se faire dans le cadre communal.

L'évolution économique et la croissance démographique ne 'peuvent pas être pilotées au sein de territoire définis institutionnellement. Les agglomérations sont des espaces fonctionnels qui doivent profiter de leurs chances et relever leurs défis au-delà des limites communales et cantonales. C'est justement à ce niveau qu'elles ont une grande chance – car comme le montre l'Ouest lausannois, la collaboration en vaut la peine. Elle a permis aux communes de notre région en forte croissance démographique de mettre en valeur leurs forces en s'unissant.

Chaque région, chaque agglomération a ses spécificités. Afin de relever les grands défis posés par l'évolution de la population, du mode de vie, de l'environnement, la mise en commun de compétences et de connaissances s'impose. A cette fin, une collaboration étroite entre les responsables exécutifs, parfois sous l'égide du canton, est une chance pour définir et faire progresser les buts communs. La structure formelle n'est pas forcément nécessaire au succès si les volontés sont partagées.